

Solvay favorise l'innovation participative

by Entreprise & Carrières - mardi, octobre 03, 2006

<https://www.correspondances.fr/solvay-favorise-linnovation-participative/>

Chaque année, la soudière Solvay de Dombasle, en Meurthe-et-Moselle, détecte près d'un millier de suggestions d'améliorations émanant de ses salariés et de ses sous-traitants.

Lauréate, en juin dernier, du prix de l'innovation participative décerné par l'association Innovacteurs et titulaire de deux des six trophées internes du groupe, la soudière Solvay de Dombasle (Meurthe-et-Moselle) engrange les résultats de cinq ans de travail. Sa démarche d'innovation implique non seulement ses 440 salariés, mais aussi une douzaine d'entreprises sous-traitantes.

Emanant de l'employé d'un prestataire logistique, l'idée d'utiliser un système d'intercalaires pour charger les navires a permis de mettre fin au chargement manuel de sacs de 25 kg de soude. L'innovation, qui a remplacé trois heures de travail physique pénible par une demi-heure de manoeuvres sur un chariot, a obtenu le prix de la branche chimie du groupe. En matière d'organisation, Solvay Dombasle a également été récompensé pour une démarche de sécurité mixte, associant les sous-traitants et les salariés.

Logiciel spécifique

En 2001, la classique boîte à idées a cédé la place à un logiciel spécifique, Innoplace, qui collecte les suggestions à la source. L'auteur spécifie le problème ou le challenge, la solution qu'il propose et les gains escomptés. L'idée est transmise via l'intranet au « facilitateur » du service concerné, qui désigne en interne un expert qui réalisera une étude. L'usine compte, au total, une vingtaine de facilitateurs, choisis par les chefs de service pour leur qualités relationnelles. Les tâches liées à l'innovation (suivi des idées, relances, relations avec « l'inventeur » et l'expert) mobilisent 20 % de leur temps de travail, dans le cadre d'une mission unanimement jugée valorisante.

Améliorations sensibles

L'idée est rémunérée par une prime forfaitaire de 30 euros si elle donne lieu à une étude, et de 60 euros si elle est mise en application. Deux fois par an, une commission sélectionne les meilleures idées, dotées d'une prime de 120 euros. Cette usine a comptabilisé 811 suggestions en 2004 ; 693 en 2005, et en prévoit environ 900 pour 2006 ; les deux tiers d'entre elles sont retenues pour étude et une sur huit mise en pratique. La démarche a, d'ores et déjà, généré plusieurs centaines de milliers d'euros de gains ou d'économies, sans compter les progrès non chiffrables en matière d'hygiène et de sécurité.